

# ÉCRINS MAG



> **ZOOM SUR**  
BUDGET 2020

> **DOSSIER**  
NOUVELLE GOUVERNANCE  
COMMUNAUTAIRE

> **ECONOMIE**  
LA CCPE MOBILISÉE  
FACE AU COVID-19

**JOURNAL SEMESTRIEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ÉCRINS**  
CHAMPCELLA / LES VIGNEAUX / SAINT MARTIN DE QUEYRIÈRES / PUY SAINT VINCENT  
L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE / FREISSINIÈRES / LA ROCHE-DE-RAME / VALLOUISE - PELVOUX

Disponible  
à partir du  
1er septembre 2020



# La Carte **Min'O** pour les **4-15 ans !**



5€  
la carte

Avec la Carte Min'O,  
profitez de réductions  
chez les commerçants et associations  
du Pays des Écrins !

Retrouvez toutes les informations pour faire votre demande de carte sur :  
[www.cc-paysdesecrins.com](http://www.cc-paysdesecrins.com) rubrique Vie au Quotidien > Loisirs  
ou auprès du Centre SocioCultuel des Écrins  
Tél. 04 92 23 11 09 [csc@cc-paysdesecrins.com](mailto:csc@cc-paysdesecrins.com)

Mis à jour le 05/08/2020 - IPNS

INTRODUCTION

## Édito

Rentrée 2020



Cyrille Drujon d'Astros

Président de la Communauté  
de Communes du Pays des Écrins.

### Chers habitants du Pays des Écrins,

la vie publique et privée ont été chamboulées ces derniers mois par la crise sanitaire liée au covid-19. Toutefois, votre collectivité a poursuivi ses actions durant le confinement avec notamment ces missions de gestion des déchets ou de gestion des eaux usées. Elle a également su adapter l'accueil des publics dans ses différents services. Enfin, elle a su accélérer certaines prises de décisions afin de soutenir notre économie locale et accompagner les entreprises ayant le plus souffert de la fermeture administrative. Dans ce numéro de l'Ecrins Mag, nous vous exposons les grandes lignes budgétaires adoptées pour l'année 2020 ainsi que les grandes mesures que nous avons prises en faveur de l'économie locale. Vous découvrirez également la nouvelle gouvernance communautaire, que je suis fier de présider une nouvelle fois, au service du territoire et de ses habitants.

**Je conclurai en vous souhaitant à toutes  
et à tous de passer une belle rentrée.**



Retrouvez l'actu de votre collectivité sur :  
[www.cc-paysdesecrins.com](http://www.cc-paysdesecrins.com) et [www.facebook.com/ccpe05](https://www.facebook.com/ccpe05)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ÉCRINS  
404 av Charles de Gaulle - 05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE  
Directeur de la publication : Cyrille Drujon d'Astros.  
Rédaction : Service communication.  
Graphisme : Moris Merle. / Impression : Éditions du Fournel.  
Textes : Comité de rédaction de la CCPE.  
Crédit photos : Thibaut Blais, Communauté de communes du Pays des Écrins, Freepik.  
Photo de couverture : Thibaut Blais.



<b>LE DOSSIER</b>	P.4/5/6
Une nouvelle gouvernance communautaire	
<b>QUESTIONS</b>	P.7
Questions au Président	
<b>ZOOM SUR</b>	P.8/9
Budget primitif 2020	
<b>ECONOMIE LOCALE</b>	P.10/11
La communauté de communes mobilisée pour soutenir l'économie locale	
<b>VOS SERVICES INTERCOMMUNAUX</b>	P.12
<b>BILAN</b>	P.13
de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective.	
<b>LES BRÈVES</b>	P.14/15

SOMMAIRE



# Une nouvelle gouvernance communautaire



En juin, vous vous êtes rendus aux urnes pour élire 25 conseillers communautaires qui siègeront pour ces 6 prochaines années au conseil communautaire du Pays des Ecrins.



Lors du conseil communautaire du 9 juillet 2020, **Cyrille Drujon d'Astros** a été réélu Président de la Communauté de Communes pour son troisième mandat.

## COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE

#### ► 8 SIÈGES

Patrick VIGNE  
Dominique BARNEOUD  
Alain SANCHEZ  
Sandrine REYMOND  
François ROTH  
Carine QUILICI  
Marie-Noëlle DISDIER  
Alice PRUD'HOMME

### VALLOUISE-PELVOUX

#### ► 4 SIÈGES

Jean CONREAUX  
Christian CANTON  
Marie-Pierre HAMMES  
Laurent VERNET

**25 conseillers :**  
**9 femmes**  
**et 16 hommes**

### SAINT MARTIN DE QUEYRIÈRES

#### ► 4 SIÈGES

Serge GIORDANO  
Martin FAURE  
Marie-José SALVODELLI  
Florence TORRENT

### LA ROCHE DE RAME

#### ► 3 SIÈGES

Michel FRISON  
Bruno LAROCHE  
Marie BAILLARD

### LES VIGNEAUX

#### ► 2 SIÈGES

Gilles PIERRE  
Camille FAURE

### PUY SAINT VINCENT

#### ► 2 SIÈGES

Marcel CHAUD  
Didier PLUQUET

### FREISSINIÈRES

#### ► 1 SIÈGE

Cyrille DRUJON D'ASTROS  
1 SUPPLÉANT

### CHAMPCELLA

#### ► 1 SIÈGE

Michel CHEYLAN  
1 SUPPLÉANT



Pour l'élection des Vice-Présidents, le Président de la CCPE a émis le souhait de voir le maire de chacune des communes représentées, soit 7 Vice-Présidents :

- **Serge GIORDANO**, 1<sup>er</sup> Vice-Président (*Maire de Saint-Martin-de-Queyrières*), délégué l'administration générale, l'aménagement, la mobilité et les risques naturels.
- **Patrick VIGNE**, 2<sup>ème</sup> Vice-Président (*Maire de l'Argentière-La Bessée*), délégué au développement économique.
- **Michel FRISON**, 3<sup>ème</sup> Vice-Président (*Maire de La Roche de Rame*), délégué à la vie locale et associative.
- **Christian CANTON**, 4<sup>ème</sup> Vice-Président (*1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Vallouise-Pelvoux*), délégué à l'aménagement touristique.
- **Gilles PIERRE**, 5<sup>ème</sup> Vice-Président (*Maire de Les Vigneaux*), délégué aux activités de pleine nature et de loisirs.
- **Marcel CHAUD**, 6<sup>ème</sup> Vice-Président (*Maire de Puy-Saint-Vincent*), délégué à la promotion touristique, au cadre de vie et à l'environnement naturel.
- **Michel CHEYLAN**, 7<sup>ème</sup> Vice-Président (*Maire de Champcella*), délégué aux travaux et à l'entretien des bâtiments.

Une nouvelle délégation « *transition écologique raisonnée* » transversale a été créée et confiée à **Alice PRUD'HOMME**.

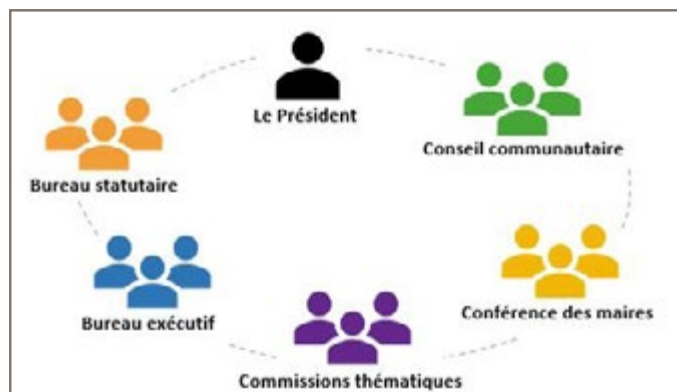


# Une nouvelle gouvernance communautaire

SUIITE



## FONCTIONNEMENT DE LA GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE



La gouvernance de la CCPE est fondée sur la collégialité. Le fonctionnement de cette gouvernance partagée repose sur plusieurs instances.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

► Composée de 25 élus, cette instance met en œuvre la politique intercommunale, acte la réalisation des projets et statue sur tous les sujets dont elle n'a pas délégué la compétence au bureau statutaire ou au Président.

### LE BUREAU STATUTAIRE

► Il est composé du Président et des 7 Vice-Présidents. Il donne son avis sur les propositions des commissions et prend les décisions déléguées par le conseil communautaire.

### LE BUREAU EXECUTIF

► Il est composé du Président et des 3 premiers Vice-Présidents. Il coordonne l'action des commissions et assure l'exécution courante.

### LA CONFÉRENCE DES MAIRES

► Elle est composée des Maires des Communes membres de la Communauté de Communes. Cette instance donne son avis sur tout sujet relevant de l'intérêt intercommunal et ayant trait aux compétences et au développement de l'aménagement durable du territoire.

### LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

► Chaque commission est présidée par le Président de la Communauté de Communes du Pays des Écrins ou par le Vice-Président délégué chargé de la thématique. Ce sont des lieux de débats et d'élaboration de projets.

# Questions



Cyrille Drujon d'Astros, Président de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins s'exprime sur cette nouvelle gouvernance.



► Cyrille Drujon d'Astros, vous êtes réélu Président de la CCPE pour 6 ans. Une réaction ?

C'est une réelle fierté d'être à nouveau élu Président de la Communauté de Communes. C'est avant tout un travail d'équipe mais je tiens à remercier les élus pour leur confiance. Nous avons une gouvernance solide, expérimentée et surtout impliquée pour le territoire et ces habitants.

► Comment allez-vous organiser la gouvernance de la communauté de communes ?

La Communauté de Communes n'existe que par les communes qui l'ont créée et qui l'animent. Autour de moi, j'ai souhaité réunir une équipe représentative du territoire, avec un bureau constitué de 7 vice-présidents issus de chaque commune. Je compte m'appuyer sur eux, et j'attendrai d'eux des propositions sur les dossiers dont ils ont la charge. Je sais aussi pouvoir m'appuyer sur une organisation administrative structurée et de qualité.

Avec la loi engagement et proximité, il devient essentiel d'impliquer tous les élus, au-delà des 25 conseillers communautaires, c'est-à-dire les 116 élus municipaux du Pays des Ecrins. Des échanges, sous différentes formes, seront plus fréquemment organisés pour améliorer la communication et la coopération avec l'ensemble des élus des communes.

► Quels sont pour vous les grands défis de cette nouvelle mandature ?

Dans la continuité du précédent mandat, 4 grands défis sont à relever pour le territoire :

- Assurer un développement économique porteur d'emploi et de création de richesses.
- Concevoir des aménagements durables conservant un cadre de vie privilégié et équilibré.
- Favoriser la vie locale à l'année avec un niveau suffisant de services au public sur l'ensemble du territoire et une mobilité diversifiée.
- Valoriser et promouvoir notre territoire.

Une ambition commune est à co-construire avec la nouvelle gouvernance. L'un des grands défis sera également de continuer à renforcer notre identité communautaire, encore trop fragile.

► En quoi l'impact de la crise covid-19 change-t-il la donne ?

Cette crise nous a montré combien l'action collective, la solidarité, la cohésion entre les hommes et femmes de ce territoire, mais aussi entre les communes, la Communauté de Communes et leurs partenaires institutionnels étaient essentielles. Ensemble, nous avons su faire face et apporter les réponses collectives. Il faut continuer à travailler dans cet esprit.

La crise a surtout mis au cœur de nos priorités le soutien à l'activité économique. Un certain nombre d'actions ont été mis en œuvre pour aider les entreprises les plus vulnérables à passer ce cap et à se relancer. Nous veillerons à ce que ces actions portent leurs fruits.

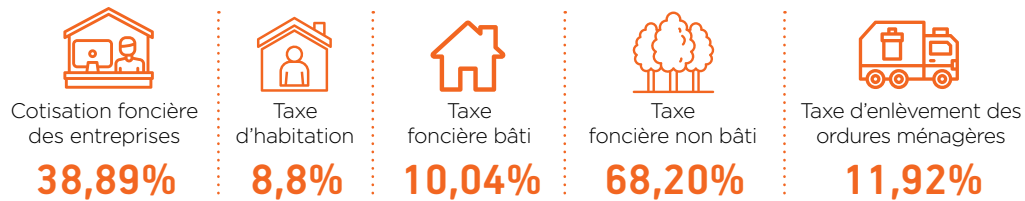
# Budget primitif 2020



La Communauté de Communes du Pays des Ecrins a adopté en conseil communautaire du 27 février 2020 son budget pour 2020. Il marque l'ambition des élus de poursuivre les projets initiés sur le territoire intercommunal et illustre la diversité des compétences exercées par la CCPE au service de ses communes membres et de ses habitants.



## Stabilité des taux d'imposition



## BUDGET GLOBAL 15,8 MILLIONS D'€

### FONCTIONNEMENT : 10 382 739,23 €

Le fonctionnement, c'est d'abord les services à la population (collecte des ordures ménagères, assainissement, dépenses sociales...) mais aussi la gestion courante de la collectivité.

### INVESTISSEMENT : 5 438 227,60 €

L'investissement, c'est ce qui prépare l'avenir du territoire et de ses habitants : nouveaux équipements, travaux de réhabilitation et de construction.



## LES GRANDS PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT POUR 2020

- > Réhabilitation de la piscine intercommunale : 1 849 389 €
- > Aménagement du tronçon de la voie verte Vigneaux-Vallouise : 71 333 €
- > Aménagement du siège de l'Office de Tourisme et de l'antenne de l'Espace France Services au centre bourg de Vallouise : 273 000 €
- > Aménagement d'un pôle Nordique à Freissinières : 455 802 €
- > Etude préparatoire zone d'activités du Planet : 114 480 €
- > Etude préparatoire zone d'activités de Beauregard : 69 030 €
- > Raccordement des quartiers de la Bessée Haute et du Verger au réseau public d'assainissement : 185 858 €

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUTIENT LES PROJETS COMMUNAUX

Avec une participation financière par le biais de fond de concours.

- > Projet de création d'un complexe multi-activité à Puy Saint Vincent : 300 000 €
- > Projet de réaménagement du parking de la Maison du Parc à Vallouise : 52 000 €
- > Projet de réhabilitation de la Maison de retraite à l'Argentière-La Bessée : 100 000 €

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUTIENT LES ASSOCIATIONS DU TERRITOIRE

- > Associations à caractère social du Pays des Ecrins : 36 000 €
- > Clubs sportifs : 205 000 €
- > Comité Ski Alpes Provence pour le Centre Inter-Régional d'Entraînement : 10 000 €
- > Association Bâtir qui gère le Logis des Jeunes des Ecrins, Foyer des Jeunes Travailleurs : 25 000 €
- > Événements promotionnels : 133 000 €
- > Athlètes de Haut Niveau : 4 000 €
- > Initiative Nord Hautes-Alpes : 7 500 €



# La Communauté de Communes mobilisée pour soutenir l'économie locale



La Communauté de Communes du Pays des Ecrins a dégagé une enveloppe exceptionnelle de 100 000 € afin de soutenir les entreprises et associations du territoire affectés par la crise économique liée au Covid-19. Plusieurs actions ont été déployées :

## Accueil et information des entreprises touchées par la pandémie

Durant la pandémie, le service développement économique a été mobilisé pour répondre par téléphone et mail aux questions des chefs d'entreprises et pour les orienter vers les bons dispositifs et interlocuteurs. Le service a fait une veille quotidienne aux côtés de son réseau de partenaires (notamment Chambre de Métiers de l'Artisanat, Chambre de Commerce et d'Industrie, service financement de la Région Sud, INHA, ADIE, URSSAF).

## Fonds COVID Résistance

La collectivité a participé au Fonds COVID Résistance porté et financé par la Région Sud et la Banque des Territoires pour soutenir l'économie locale face au Covid-19. Elle a abondé ce fonds à hauteur de deux euros par habitant, soit 13 326 euros, aux côtés du Département des Hautes-Alpes. Le territoire a donc bénéficié d'une enveloppe de 55 319 euros à répartir par entreprise. Les demandes des entreprises ont été instruites par Initiatives Nord Hautes-Alpes qui a réuni des comités d'attribution par téléphone. 7 entreprises du Pays des Ecrins ont pu bénéficier de l'octroi d'un prêt à taux zéro. Le montant des prêts octroyés varie de 3 000 euros à 10 000 euros.

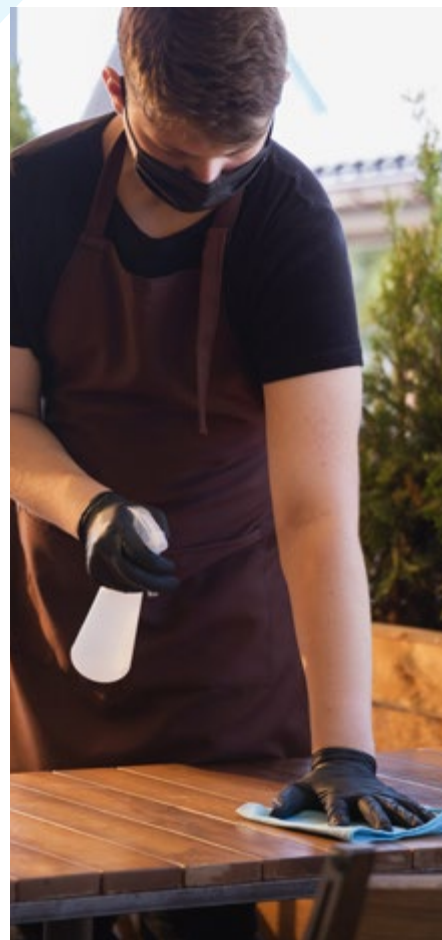
Stéphane BIOLETTO, dessinateur à La Roche de Rame  
Marine NICOLINI, Opticienne, à L'Argentière-La Bessée  
Enzo COMBE, Carrière de marbre rose, à La Roche de Rame  
Florent ALBRAND, Taxi, à La Roche de Rame  
Isabelle SABATER, Liquoriste et Jardin des plantes, à Freissinières  
Gaelle MOREAU, Agence de communication, à Vallouise-Pelvoux  
Laurent DEBUIGNE, Gîte auberge, à Vallouise-Pelvoux

Il reste à ce jour la possibilité de financer une entreprise.



## Opération « Je soutiens mes bars et restos »

La Communauté de communes et l'Office de Tourisme du Pays des Ecrins ont souhaité apporter un coup de pouce aux restaurants, cafés et bars qui ont dû fermer administrativement leurs établissements. Pour cela, des chèques « Je soutiens mes bars et restos » ont été vendus dans les bureaux d'information touristique du territoire auprès des habitants/visiteurs/entreprises. Ces chèques d'une valeur de 15 euros sont vendus 12 euros. La différence de 3 euros est prise en charge par la CCPE. L'Office de tourisme reverse aux professionnels concernés la somme de 15 euros tous les 10 jours afin de créer un apport de trésorerie rapide et de les soutenir dans la réouverture de leur établissement.



## Exonération temporaire de la redevance d'occupation du domaine public

Cette mesure s'est appliquée à 2 entreprises de la zone d'activités des Sablonnières qui occupent le domaine public et payent habituellement une redevance. Une exonération de cette redevance a été octroyée, calculée au prorata de la période de fermeture administrative, afin de soulager les charges de ces entreprises.

## Aide complémentaire territoriale au Fonds national de solidarité

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins s'est vue offrir la possibilité d'intervenir en complément du Fonds national de solidarité de l'Etat et de la Région pour soutenir 5 entreprises particulièrement fragilisées par la pandémie, répondants aux critères d'éligibilité. Une aide complémentaire de 3 000 euros pourrait donc leur être versée. Les modalités sont en cours de formalisation.

## Dégrèvement exceptionnel de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

La collectivité a mis en place un dégrèvement de la CFE au profit de certains secteurs d'activité sévèrement affectés par la pandémie de covid-19 au regard de l'importance de la baisse d'activité constatées en raison de leur dépendance à l'accueil du public. Les entreprises éligibles pourront bénéficier d'un dégrèvement aux deux tiers du montant de la CFE. La perte de ressources pour la collectivité est estimée à 87k€ dont 50% serait pris en charge par l'Etat.

## Maintien des subventions aux événements promotionnels

La Communauté de communes soutient les événements promotionnels par la mise en œuvre des crédits ouverts et la mise à disposition de moyens matériels par le biais du centre de ressources. Malgré l'annulation de grands événements sur le territoire, les subventions de la CCPE ont été versées au prorata des sommes engagées par le porteur de projet à la date du 15 mars 2020.

## Maintien des subventions aux clubs et associations

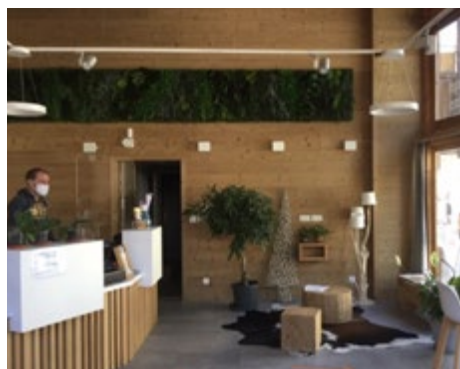
Les subventions attribuées aux associations et clubs sportifs ont été maintenues dans leurs intégralités et ont été octroyées pour l'année 2020.

# Vos services intercommunaux

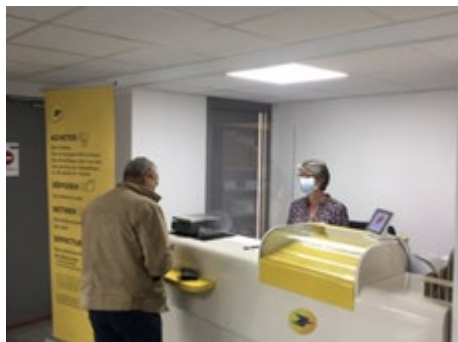


au cœur de la Vallouise.

Après plusieurs mois de travaux, la rénovation de l'ancienne mairie de Vallouise par votre Communauté de Communes est terminée et le nouveau bureau d'information touristique ainsi que l'agence postale intercommunale ont pu ouvrir pour l'été.



**Le Bureau d'Information Touristique** a ouvert ses portes au public, le 4 juillet, dans des locaux modernes, lumineux et chaleureux, et accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'accueil des visiteurs est optimisé.



Le 15 juillet 2020, c'est **l'agence postale intercommunale** qui a ouvert ses portes. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et vous propose tous vos services postaux habituels (*affranchissement, vente de produits, dépôt d'objet, retrait de lettres ou colis...*) et certains services financiers (*retrait d'espèces limité et versement d'espèces, de chèques*).

Dans le même local que celui de La Poste, une antenne **France Services** ouvrira prochainement. Cet accueil de proximité vous apportera l'aide dont vous avez besoin pour réaliser vos démarches administratives de la vie quotidienne (*relevé de carrière, carte grise, permis, inscription à Pôle Emploi, changement d'adresse...*).

Dans le cadre de ces travaux, le bâtiment de l'ancienne Poste de Vallouise a également été réhabilité pour accueillir **le siège de l'Office de Tourisme Communautaire**.

## INFOS TRAVAUX

**Début des travaux : septembre 2019**

**Fin des travaux : mars 2020**

**Coût : 294 502,13 € HT**

**Financement : DETR**

# Bilan positif

de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective.



Le service de gestion des déchets de la Communauté de Communes veille au bon fonctionnement de la collecte des déchets et tente de diminuer les tonnages collectés dans les bacs et en déchetterie, en collaboration avec vous, habitants du Pays des Ecrins !

## Collecte de déchets recyclables



**Emballages recyclables**  
**206 tonnes**

en 2019 soit 30.8 kg par habitant/an  
164 tonnes en 2018 soit 24.5 kg par habitant/an



**Verre**  
**397 tonnes**

en 2019 soit 59 kg par habitant/an  
384 tonnes en 2018 soit 57.4 kg par habitant/an



**Papier**  
**145 tonnes**

en 2019 soit 21.7 kg par habitant/an  
152 tonnes en 2018 soit 22.7 kg par habitant/an



**Carton**  
**216 tonnes**

en 2019 soit 32.3 kg par habitant/an  
181 tonnes en 2018 soit 27 kg par habitant/an

## Collecte des ordures ménagères



**1929 tonnes**  
d'ordures ménagères collectées en 2019  
..... contre .....  
**2057 tonnes** en 2018

> soit une diminution de **6.23 %**  
par rapport à l'année dernière.

Depuis la mise en place des nouvelles consignes de tri concernant les emballages ménagers (*c'est à dire les emballages qui peuvent être recyclés dans le bac jaune*)

**+ 27 %**

**d'emballages recyclables collectés sur le Pays des Écrins\* !**

*\*par rapport à l'année 2018*

**Merci de votre participation de tous les jours aux bons gestes de tri !**

## HORAIRE DÉCHETTERIE

**ZA Les Sablonnières**  
**l'Argentière-La Bessée**

## HORAIRE D'HIVER

*Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars*  
*Ouverture du mardi au samedi*  
*de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.*

## HORAIRE D'ÉTÉ

*Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre*  
*Ouverture du lundi au vendredi*  
*de 8h à 12h et de 14h à 18h.*  
*le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h.*

Continuons dans ce sens ! Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !  
Retrouvez le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2019 sur notre site internet : [www.cc-paysdesecrins.com](http://www.cc-paysdesecrins.com) → **Environnement** → **Déchets ménagers**



# Les brèves



## Zoom sur le Programme d'aménagement du parc d'activités du Villaret



Le programme d'aménagement de la zone d'activités sera achevé en 2020 représentant un investissement de 754 452,61 € par le CCPE. La zone fera l'objet de 10 476 m<sup>2</sup> aménagés soit un coût d'aménagement de 72 € par m<sup>2</sup>. Ce projet est subventionné à hauteur de 258 190 € soit 24 € par m<sup>2</sup>.

Pour les entreprises souhaitant s'installer dans cette zone, le prix de vente du m<sup>2</sup> est de 48 €. Le programme d'aménagement de la zone du Villaret, spécialisée dans la filière bois, devrait donc s'équilibrer à l'issue de la vente de tous les lots. **A ce jour, sur les 12 lots proposés à la vente sur ce parc d'activités, 4 ont été cédés et pour 4 autres lots des promesses de ventes viennent d'être signées.**

## L'École de musique est prête pour la rentrée !

L'école de musique intercommunale Alain Lefebvre fait sa rentrée à partir du lundi 14 septembre pour tous les cours : instruments, chant, formation musicale et chorales.

**Suite à la crise sanitaire, la Communauté de communes du Pays des Ecrins a décidé d'entreprendre des travaux à l'école de musique pendant l'été, période de fermeture annuelle.**

Une grande salle a ainsi été réhabilitée au rez-de-chaussée du bâtiment permettant l'organisation des cours collectifs de formation musicale et chorale dans de très bonnes conditions sanitaires, avec une distanciation physique suffisante entre chaque élève.

Une salle de cours d'instruments supplémentaire et des sanitaires ont aussi été rénovés sur ce niveau, ce qui rendra l'école de musique accessible aux personnes à mobilité réduite.

## Nouveau quai de transfert à la déchetterie de l'Argentière-La Bessée



Ce quai de transfert permettra d'accueillir des caissons pour la collecte sélective. **Les quais de transfert permettent de charger et regrouper le contenu des camions de collecte** dans des camions de plus grande capacité et donc de limiter le nombre de véhicules transitant vers le site de traitement des déchets.

Travaux financés par In.Te.Se pour un coût de 87 690,20 € TTC.



# Les brèves



## Cet été, les accueils de loisirs du Pays des Ecrins ont accueilli près de 90 enfants chaque jour



Le centre SocioCultuel s'est mobilisé pour organiser et garantir l'accès de tous à des vacances et loisirs de qualité. Cette année, les communes de L'Argentière-La Bessée et de Saint Martin de Queyrières ont mis des locaux supplémentaires à disposition du Centre SocioCultuel des Ecrins afin de garantir la sécurité des enfants et répondre aux mesures sanitaires en vigueur.

Les enfants ont été accueillis sur 4 sites : **Espace Saint Jean et école du Plan d'Ergue à L'Argentière-La Bessée et Espace Les Prés Verts et école Les Prés Verts à Saint Martin de Queyrières.**

Cet été, ce sont en moyenne **90 enfants** qui ont été accueillis quotidiennement sur le mois de juillet et août. L'occasion pour eux de vivre un temps privilégié hors de la cellule familiale, favorisant l'autonomie et le lien social.

## L'étude de faisabilité pour la rénovation du stade de foot de l'Argentière-La Bessée est lancée



La Communauté de Communes du Pays des Ecrins a lancé une consultation pour recruter un cabinet d'étude qui aura pour objectif de définir un scénario pour **la rénovation du stade de foot de la commune de l'Argentière-La Bessée** afin de répondre aux exigences actuelles de pratique sportive. Le cabinet REAL SPORT INGENIERIE a été retenu.

## Action de prévention à l'Espace Jeunesse

Durant l'été les jeunes de l'Espace Jeunesse ont profité d'un programme d'activités de découverte, de sport, d'activités manuelles mais aussi de prévention...

A la mi-août, ce sont **10 jeunes qui ont participé activement à une action de prévention** et de sensibilisation sur les dangers de l'alcool et des drogues, animée par la gendarmerie et programmée par l'Espace Jeunesse.

Durant cette séance, les jeunes ont pu poser toutes leurs questions et partager leurs propres expériences et ressentis. De quoi détricoter les idées reçues et armer les jeunes à oser dire non aux comportements à risques.



# ÉCRINS MAG

## CONTACTS DES SERVICES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### > MAISON DU CANTON

Services administratifs

L'Argentière-La Bessée

04 92 23 11 17

[info@cc-paysdesecrins.com](mailto:info@cc-paysdesecrins.com)

[www.cc-paysdesecrins.com](http://www.cc-paysdesecrins.com)

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 12h

### > CENTRE SOCIOCULTUREL DES ÉCRINS

Espace Saint Jean 04 92 23 11 09

Espace Jeunesse 04 92 20 18 80

Espace Les Prés Verts 04 92 46 56 90

[cscsaintjean@cc-paysdesecrins.com](mailto:cscsaintjean@cc-paysdesecrins.com)

### > PETITE ENFANCE (CRÊCHES ET RAM)

06 33 40 98 58

### > ÉCOLE DE MUSIQUE ALAIN LEFEBVRE

04 92 23 17 37

[ecoledemusique@cc-paysdesecrins.com](mailto:ecoledemusique@cc-paysdesecrins.com)

### > CINÉMA L'EAU VIVE

04 92 23 13 71

[cinema.eauvive@cc-paysdesecrins.com](mailto:cinema.eauvive@cc-paysdesecrins.com)

### > PISCINE DU PAYS DES ÉCRINS

04 92 23 06 00

[piscine@cc-paysdesecrins.com](mailto:piscine@cc-paysdesecrins.com)

### > ESPACE FRANCE SERVICES

L'Argentière-La Bessée / 04 92 23 06 21

[franceservices@cc-paysdesecrins.com](mailto:franceservices@cc-paysdesecrins.com)

### > SERVICE GESTION DES DÉCHETS

04 92 23 29 60

### > DÉCHETTERIE ET CENTRE À GRAVATS

04 92 23 12 63

### > ASTREINTE ASSAINISSEMENT

06 81 55 48 33

Restez informé des actualités de votre intercommunalité  
sur [www.paysdesecrins.com](http://www.paysdesecrins.com) ou sur Facebook @CCPE05

